

Bonne nuit ?

Il est des jours et des saisons, comme ça, où l'on dort moins bien que d'autres. La faute au métabolisme, aux changements climatiques, voire à la pleine lune (...) chacun y va de sa savante explication afin de justifier un léger coup de pompe. Ce matin, à l'heure des croissants-café, aux zincs, devrait fleurir une autre excuse. Flambant neuve celle-là ! Quoi que... Eh oui, hier soir avant minuit, il fallait poster ou déposer son obole foncière. Comprenez ces sacrés impôts qui pour ce cru ont fait parler d'eux plus que de coutume. A l'échelle nationale certes, où l'on annonce une hausse substantielle. A l'échelle intercommunale mussipontaine surtout où depuis plusieurs semaines, les impôts fonciers sont maudits à tout va.

Particulièrement la toute petite ligne chiffrée traitant de la part consacrée aux ordures ménagères. 500 % de hausse dans certaines communes, 100 % dans d'autres, cette part, et celle-là seule, est décriée depuis l'arrivée dans les boîtes aux lettres. Grogne de papier au travers d'une pétition, ou grogne de terrain via l'envoi dominical des ordures ménagères au château de Charmilly, le mécontentement s'est organisé. Avec pour tête de file **Bernard Bertelle**, élu communautaire, par ailleurs édile bellédonien. L'homme par qui la colère s'est concrétisée, a été reçu lundi par Henry Lemoine. « Une entrevue sereine » suivant le qualificatif repris par un communiqué laconique. Pour autant, la vigilance reste de mise. Dimanche prochain à 10 h, nouveau rendez-vous à la salle socioculturelle de Pont-à-Mousson. Et le 19 décembre à 8 h, le président de la com-com devrait une nouvelle fois recevoir une délégation de mécontents.

Des habitants, représentant les dix communes, qui ce matin plus que de coutume, devraient avoir la mine des mauvais jours. Eh oui, pas facile de se résoudre à payer une taxe foncière que l'on conteste, hein ? Allez courage... moins cher demain !

Emmanuel VACCARO